



VILLE DE LOUVIGNÉ DU DÉSERT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 15 MAI 2025

République Française
Département d'Ille et Vilaine

Nombre de Conseillers : en exercice 23 **présents ou représentés** : 19 **votants** : 19
Date de convocation : 7 mai 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 15 mai à 20h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre OGER, Maire.

Étaient présents : M. OGER Jean-Pierre ; M. GOUPIL Jean-Paul ; M. LECHEVALIER Arnaud ; Mme LEE Isabelle ; Mme GUILLOUX Christèle ; M. COSTENTIN Joseph ; Mme MOREL Monique ; M. GUERIN Jean-Pierre ; M. FADIER Thierry ; Mme AUSSANT Angélique ; Mme LECHEVALIER Nathalie ; Mme BADICHE-MANCEL Karine ; Mme KERGOAT Morgane ; M. MOREL Sylvain ; M. RAULT Pierre-Antoine ; M. LEBANSAIS Rémy.

Absentes : Mme OUTREVILLE Angélique ; Mme JARDIN Marie Christelle ;

Absents excusés : M. MOLVAUX Gérard ; Mme NOEL Marie-Laure ; Mme MICHEL Sylvie ; M. COUASNON Michel ; M. VEZIE François ;

Pouvoirs : M. MOLVAUX Gérard donne pouvoir à M. COSTENTIN Joseph ;

Mme NOEL Marie-Laure donne pouvoir à Mme GUILLOUX Christèle ;

M. COUASNON Michel donne pouvoir à M. GUERIN Jean-Pierre ;

Secrétaire de séance : M. FADIER Thierry.

2025-04-036 - AFFECTATION DES RESULTATS 2024 – BUDGET DE LA VILLE

RAPPORTEUR : JP. GOUPIL

EXPOSE

L'affectation du résultat concerne la reprise du résultat consolidé de fonctionnement (résultat consolidé = résultat de clôture de l'exercice + report de l'exercice antérieur). Le résultat consolidé d'investissement fait quant à lui l'objet d'un simple report en section d'investissement (001). Si le résultat de fonctionnement est positif, il doit couvrir prioritairement le besoin de financement de la section d'investissement (titre au 1068). Le reliquat éventuel peut être affecté en réserve complémentaire d'investissement (1068) pour financer de nouveaux projets ou faire l'objet d'un report en section de fonctionnement (recettes 002). Le besoin de financement de la section d'investissement correspond au résultat consolidé de la section d'investissement de l'exercice, corrigé du solde des restes à réaliser (recettes moins dépenses).

PROPOSITION

BUDGET VILLE DE LOUVIGNE-DU-DESERT 2024	
Résultat exercice de la section de fonctionnement 2024	590 089,26€
Résultat reporté 2023	100 000,00€
Résultat consolidé de la section de fonctionnement 2024	690 089,26€

Résultat exercice de la section d'investissement 2024	77 888,65€
Résultat reporté 2023	-724 274,88€
Résultat consolidé de la section d'investissement 2024	-646 386,23€

Recettes à recouvrer de l'exercice 2024 sur 2025	297 968,11€
Restes à réaliser de l'exercice 2024 sur 2025	320 266,04€
Solde des restes à réaliser de l'exercice 2024 sur 2025	-22 297,93€

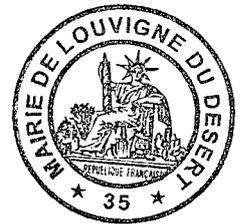
Calcul du besoin de financement de la section d'investissement	
Résultat consolidé de la section d'investissement 2024	-646 386,23€
Solde des restes à réaliser de l'exercice 2024 sur 2025	-22 297,93€
Soit un besoin de financement	-668 684,16€
Financement de la section d'investissement	-668 684,16€

Proposition d'affectation du résultat 2024	
Affectation obligatoire = couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068)	668 684,16€
Reliquat disponible affecté comme suit :	
- affectation en réserve complémentaire d'investissement (compte 1068)	0,00€
- affectation reportée en section de fonctionnement (compte 002)	21 405,10€

DECISION

Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

Fait et délibéré, le 15 mai 2025
Pour extrait conforme
Le Maire
JP. OGER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.